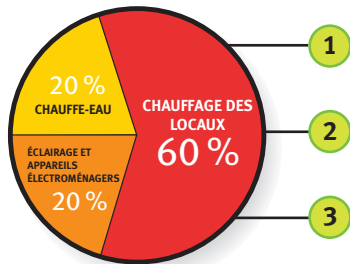


# Améliorez le rendement énergétique de votre maison

## LES SEULES RÉNOVATIONS QUI RAPPORTENT!

**SAVIEZ-VOUS  
QUE**  
le chauffage  
d'une maison  
peut représenter  
jusqu'à 60 %  
de votre facture  
d'électricité?



- 1 ISOLEZ VOTRE MAISON DE FOND EN COMBLE.** Un sous-sol sans matériau d'isolation peut représenter de 20 à 35 % de la perte de chaleur de votre maison.
- 2 COLMATEZ LES FUITES.** Les fuites d'air représentent de 25 à 40 % de la perte de chaleur des vieilles maisons.
- 3 MODERNISEZ VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE.** En remplaçant votre vieil appareil de chauffage par un système homologué Energy Star®, vous pouvez accroître l'efficacité énergétique de votre maison jusqu'à 25 %.

Il est maintenant plus facile d'améliorer l'efficacité énergétique de votre maison grâce au Programme d'habitations existantes, lequel prévoit: une évaluation énergétique personnalisée à partir de 50 \$, ainsi qu'une subvention jusqu'à concurrence de 2 000 \$ OU un prêt sans intérêt jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

La marque ENERGY STAR® est administrée au Canada par Ressources naturelles Canada, qui en fait aussi la promotion. Elle est enregistrée au pays par la United States Environmental Protection Agency.

**Allez-y!** Appelez-nous au **1 866 643-8833**  
ou consultez notre site Web [www.efficacitenb.ca](http://www.efficacitenb.ca)

